

SMIVOM DE LA MOUILLONNE RD 820 – Pont de Clêche 31190 MIREMONT

Nombre de Membres – En exercice : 32 Présents : 24 Votants : 24

Date de la Convocation : 20/01/2016

Objet : Délibération n° 16 01 10 : TRAVAUX D'URBANISATION SUR RD 40 A AUTERIVE

L'an deux mille seize, le vingt-huit janvier, le Comité du Syndicat Mixte de la Mouillonne s'est réuni en session ordinaire, à son siège, sous la présidence de M. ZDAN Michel.

Présents : MM. SAISSET Guy-Joël (AURIBAIL) - DISSEGNA Patrick (AUTERIVE) - BLANCHOT Dominique (BEAUMONT/LEZE) -- BRIOL Patrick (CAUJAC) - GUY David (CINTEGABELLE) - LORRAIN Jean-Luc (GRAZAC) - ASQUIE Jacques (GREPIAC) – VESELY Guy (LABRUYERE-DORSA) – CAZAJUS Joël (LAGRACE-DIEU) - DEMANGE Serge (LE VERNET) - LOUPIAS Franck (MAURESSAC) - RAMOS J-Louis (MIREMONT) - DUPRAT Serge (PUYDANIEL) - BEZIAT Denis (VENERQUE) –, BLANC Jean-Claude, ZDAN Michel, PASQUET Wilfrid, AZEMA René, POURRINET Jacques, - CAILLAT Pierre-Yves (CC Vallée de l'Ariège) - BAYONI Pascal, ROUANNE Jean-Claude - MUNOZ Floréal, TISSEIRE Bernard (C.C. Lèze-Ariège-Garonne)

Excusé et représentés : MM. MARQUIE Serge (AURIBAIL) représenté par M. SAISSET Guy-Joël - COUZIER Jean-Jacques (MAURESSAC) représenté par LOUPIAS Franck –ESTANG Nadia (CCLAG) représentée par BEZIAT Denis - PERRACHE Sabine (CCLAG) représenté par M. MUNOZ Floréal.

Excusés : MM. - RIVELLA Alain, MAGGILOLO Serge (CCVA) - CHENIN Jean DIDIER Claude (CCVA) – SIRABELLA Roger (CCVA) - ESTANG Nadia (CCLAG)

Secrétaire de séance : M. BLANC Jean-Claude

Monsieur le Président précise que des travaux d'urbanisation de la RD 40 (rue Jules Valès) de la gare à la route d'Espagne sur la commune d'Auterive.

Il est nécessaire d'effectuer une remise en état de la chaussée et des trottoirs, ainsi que des réseaux (électricité, réseau d'eau potable et d'eaux usées, télécommunication, ainsi qu'un réseau fibre).

Il est envisagé de modifier les largeurs des trottoirs existants pour permettre un stationnement alterné sur la chaussée tout en conservant une voie de circulation d'une largeur de 5m libre de tout stationnement. Ces travaux entraîneraient la démolition des trottoirs et bordures, la création d'un réseau pluvial, la réfection des trottoirs en béton désactivé, le reprofilage de la chaussée en grave émulsion et la reprise de la signalisation verticale et horizontale.

Le Conseil Départemental prendra à sa charge la réfection de la chaussée en enrobés à chaud ; le SDEHG réalisera la modernisation de l'éclairage public ; la commune d'Auterive réalisera les travaux de renforcement du réseau d'eau potable et la CCVA réalisera la réfection du réseau d'eaux usées.

Pour ces travaux dont le montant prévisionnel calculé par le maitre d'œuvre se porte à 284 000 €, monsieur le Président propose de demander une aide financière auprès du Président du Conseil Départemental.

Il propose également de signer une convention pour pouvoir effectuer les travaux sur l'emprise routière départementale.

Le Président demande au Comité Syndical de se prononcer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité des présents, la proposition du Président concernant les travaux d'urbanisation sur la RD 40 à Auterive et le mandat pour signer tout document administratif et financier concernant cette opération, pour signer la Convention avec le Conseil Départemental et pour solliciter une aide financière auprès de M. le Président du Conseil Départemental

Ainsi fait et délibéré, les jour
mois et an que dessus
Le Président

Michel ZDAN